

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers  
en exercice 18  
présents 14  
votants 16  
Abstention 0**

L'an deux mil six  
Le 10 novembre  
Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DE CROSSEY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Jean-François GAUJOUR,  
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 6 novembre 2006

**Présents** : Mmes, EMIN, LAURENT, MARRANT, PERIER-CAMBY,  
PEYLIN,  
Mrs. BARALDI, BERENGER, FUGIER, GUILLON, ROUDET,  
STEFANUTO, TROUILLOUD, VACHEZ

**Absents :Mme RONDELET, Mr BARNIER  
Mme LEQUIEN donne pouvoir à Mme MARRANT  
Mr PERRET donne pouvoir à Mr GUILLON**

**Secrétaire de séance** : Madame PEYLIN Ghislaine

**Placement de l'excédent de trésorerie**

Monsieur TROUILLOUD Roger Adjoint aux finances expose à l'assemblée que la commune dispose d'une avance de trésorerie, utilisée pour les prochains investissements, en particulier pour les travaux différés :aménagement du centre bourg, et gymnase. Une partie de cette avance de trésorerie a été placée sur des comptes à terme. Un de ces placements arrive à échéance le 19/11/2006 pour un montant de 700 000€.

Il propose au Conseil municipal

- de clore ce compte à terme au 19 novembre 2006 de 700 000€
- d'ouvrir deux nouveau compte à terme à partir du 20 novembre 2006 et de placer la somme de 900 000€ de la façon suivante :
  - la somme de 300 000€ pour 9 mois
  - la somme de 600 000€ pour 12 mois.

**Vote du conseil Municipal :**

Après discussion et délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de donner son accord et de déléguer à Monsieur le Maire le soin d'entreprendre toutes les démarches nécessaires.

Transmise en Préfecture de l'Isère.

St Etienne de Crossey, le 15 novembre 2006  
Le Maire : J.F. GAUJOUR